

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Début de séance 20h30

Présents : Sylvie BOZEK, Sylvana CAPRARO, Bernard FRAIZIER, Delphine GUERRIN, Serge HUMBLLOT, Chantal PARRENIN, Claude PETITGUYOT, Philippe PISSELOUP

Absents excusés : Séverine BOILLOT (pouvoir à Sylvana CAPRARO), Nicolas KOEHREN (pouvoir à Sylvie BOZEK), Christian SAINTHOT (pouvoir à Serge HUMBLLOT)

■ **Vote des comptes administratifs 2017** (9 pour, 1 abstention,) :

Pour information, le maire ne vote pas le compte administratif. Il est sorti de la salle du conseil lors du vote.

● **compte administratif – budget annexe « Résidence des aînés -Les Jardins de Coralie » 2017 :**

L'exercice 2017 a généré :

- un excédent de fonctionnement de 47 198,02 €
- un déficit d'investissement 47 360,79 €

Le résultat de fonctionnement sera affecté au compte 1068 (recette d'investissement) pour combler le déficit d'investissement.

● **compte administratif – budget général 2017 :**

L'exercice 2017 a généré :

- un excédent de fonctionnement de 713 321,28 €
- un déficit d'investissement 231 420,25 €

Le résultat de fonctionnement sera affecté aux comptes suivants :

- 1068 (recette d'investissement) pour combler le déficit d'investissement : 22 849,25 €
- 002 (recette de fonctionnement) : 690 472,00 €

■ **Budgets primitifs 2018 :**

Après examen des éléments budgétaires, le Conseil municipal vote, à l'unanimité, les budgets primitifs 2018 :

– **budget annexe « Résidence des aînés -les Jardins de Coralie :**

- section fonctionnement : équilibrée en recettes et dépenses à 78 200 €,
- section investissement : équilibrée en recettes et dépenses à 118 624 €.

– **budget général , :**

- section fonctionnement : équilibrée en recettes et dépenses à 1 638 912 €
- section investissement :
 - dépenses : 2 058 159,25 €
 - recettes : 2 346 460,25 €

■ **Vote des 3 taxes :**

Les taxes seront reconduites sans augmentation pour 2018 à savoir :

- 8,49 % pour la taxe d'habitation,
- 18,56 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 33,82 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Vote à l'unanimité

■ **Avance du budget général au budget des Jardins de Coralie :**

Suite au paiement du reliquat de livraison à soi-même, pour équilibrer le budget annexe « Résidence des aînés -Les Jardins de Coralie », le Conseil Municipal décide de prévoir une avance de 33 986 € € du budget général au budget annexe « Résidence des aînés – Les Jardins de Coralie ». Le budget annexe remboursera le budget général en fonction de ses possibilités budgétaires.

■ **Admission en non-valeur de titres de recettes :**

Sur proposition de Madame la Trésorière, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

- . exercice 2010 : 3,69 €
- . exercice 2015 : 7,82 €

■ **Avenant à la convention de mise à disposition du SITIC du SIDEC au bénéfice de ses collectivités membres :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'avenant ayant pour objet la résiliation des précédentes conventions conclues avec le SIDEC et l'approbation de la nouvelle convention concernant la mise à disposition des services du SITIC du SIDEC (pour la gestion du parc informatique de la mairie).

■ **Question diverse :**

● **Mise en place des IHTS (Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires) :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires au personnel technique titulaire et contractuel.

Fin de séance 21h30

L'Adjoint au Maire,
Serge HUMBLLOT

